
PROCES - VERBAL

**de l'assemblée des délégués
du 5 février 2011
au Centre scolaire du Val-de-Ruz
"La Fontenelle" à Cernier.**

Introduction

Le Président Eric Kunz ouvre l'Assemblée à 9 h. 55, en demandant aux participants de bien vouloir éteindre leurs appareils cellulaires.

Souhais de bienvenue

Eric Kunz salue les délégués et leurs souhaite la bienvenue à Cernier.

Il salue la présence de :

M. Oliver Fischer, président de l'ASTF
M. Lionel Renaud, Affaires fédérales
M. Andreas Friedli, trésorier de l'Union des vétérans de l'ASTF
M. Eddy Trincherini, président de l'Association des tambours et fifres du Valais romand
M. Gianni Bernasconi, président du CO de la 19^{ème} Fête romande de Cernier 2011
M. Joseph Fasel, banneret de l'URSTFC

Nos membres d'honneur et membres honoraires :

Mlle Marlyse Blanc	M. Martial Gumy	M. Joseph Debons	M. Georges Metzener
M. Claude Blessing	M. Louis Salamin	M. Jean Chappaz	M. Laurent Besse

Les vétérans de l'Union romande qui recevront leur distinction dans le courant de cette assemblée.

Il excuse l'absence de :

M. Marcel Otter, président de la commission tambour de l'ASTF
M. Dominik Zeiter, président de la commission fifre de l'ASTF
M. Erich Purro, président de l'Union des vétérans de l'ASTF
M. Thomas Meier, vice-présidente et secrétaire centrale de l'ASTF
M. Philippe Rutsche, adjudant d'état-major, enseignant spécialiste des tambours.
M. Stephan T. Munch, président de la ZTPV

Nos membres d'honneur et membres honoraires :

Mme Dominique Vallat-Pont	Mme Silvia Fuchs	M. Francis Muller	M. Gilbert Cavin
M. André Nicolas	M. Dominique Dinges		

Hommage aux défunts

Durant cette année quelques uns d'entre vous et des membres de vos sociétés ont été touchés par la séparation d'un être cher et la douleur du deuil. Pour honorer leur mémoire, Eric prie de bien vouloir se lever pour marquer un moment de recueillement.

Nous sommes reçus cette année par les Tambours de l'Union instrumentale de Cernier et Eric passe la parole à M. Gianni Bernasconi, président, qui présente sa société et sa région. Eric remercie l'Union Instrumentale de Cernier pour l'organisation de cette journée.

L'assemblée des délégués a été convoquée conformément à l'article 17 alinéa 3 des statuts de l'URSTFC et la convocation est parvenue aux sociétés et ceci pour la plupart le 15 novembre 2010.

De ce fait, l'assemblée des délégués a été régulièrement convoquée et peut donc délibérer conformément aux statuts.

L'ordre du jour vous a été transmis avec la convocation

Aucune remarque n'étant faite l'ordre du jour est le suivant :

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée des délégués de Confignon
3. Rapports
 - a) du président
 - b) du trésorier
 - c) des vérificateurs des comptes
 - d) du chef de la commission tambour
 - e) de la cheffe de la commission fifre
4. Admissions - Démissions
5. Fixations
 - a) de la finance d'entrée
 - b) des cotisations
 - c) des forfaits Fête romande (FRTFC) et Fête des jeunes (FRJTFC)
6. Elections
 - a) du président central
 - b) des membres du comité central (CC)
 - c) du chef de la commission tambour
 - d) de la cheffe de la commission fifre
 - e) des membres des commissions musicales
 - f) des vérificateurs des comptes (CVC)
7. Propositions
 - a) du comité
 - b) des sociétés
8. Rapport intermédiaire de la 19^e Fête romande de Cernier 2011
9. Candidature pour la 10^{ème} Fête romande des jeunes 2013
10. Candidature pour la 20^{ème} Fête romande 2015
11. Fixation du lieu de la prochaine A.G.D.
12. Nomination des vétérans
13. Honorariat
14. Divers

1. Ouverture de l'assemblée

François Niederhauser, Secrétaire général, donne le décompte des présences

Présentes : 25

T. & F. Sierrois
F. & T. de Nyon
Tambours prévôtois
F. & T. CPM Genève
T. & F. Savièsans
Tambours Morgiens
Diabolo Cossonay
Merula Lausanne
T. & F. de Meyrin

F. & T. L'Empiro-Genève
Ecole de Musique, Nyon
Compagnie 1602 Genève
Union instrumentale de Cernier
Tambours de Conthey
F. & T. Montreusiens
T. & F. Zaehringia Fribourg
Tambours Union Vétroz

F. & T. La Bertholdia Fribourg
Tambours de L'Ondine genevoise
Echo des Bois, La Joux-Le Crêt
Ecole de musique de la Ville de Lausanne
Association musicale Neuchâtel-St-Blaise
F. & T. de l'Ancien Comté "La Gruvia"
Tambours du Lion Grand Saconnex
Musique municipale Ville de Genève

Excusées : 10

F. & T. La Gougna, St.-Jean
F. & T. Brig-Glis
F. & T. La Gaîté-Ayent
Tambours de Château-d'Oex

F. & T. La Maya, Suen / St.Martin
F. & T. Les Aiglons, Hérémenche
Tambours de Villeneuve

Tambours du Chablais, Monthey
Tambours des Cadets de Genève
F. & T. Collèges de Lausanne

Absentes : 0

Cartes de vote distribuées 63

Majorité 33

Eric Kunz remercie François Niederhauser d'avoir procédé aux formalités de présence ainsi que de sa précieuse et efficace collaboration à son poste de Secrétaire général.

2. Approbation du P.V. de l'assemblée des délégués de Confignon – le 6 février 2010

Le procès-verbal a été adressé aux sociétés qui ont eu tout loisir d'en prendre connaissance. Il n'en est pas fait lecture et il est accepté à l'unanimité. Le président remercie François Niederhauser de son travail et son engagement au sein du comité.

3. Rapports**a) du président**

Pour mon deuxième rapport en qualité de Président central de l'Union romande des sociétés de tambours, fifres et clairons (URSTFC), je désire mettre en avant les principaux points forts de cette année, soit :

1. Les séances ordinaires du comité central de l'URSTFC
2. Les séances du comité central l'ASTF

3. La fête fédérale d'Interlaken – 2010
4. Assemblée des délégués de l'ASTF 2010
5. La fête romande de 2011 à Cernier
6. La formation des moniteurs – subventions de la Loterie romande
7. Des considérations et informations me touchant à titre personnel

1. Les séances ordinaires du comité central

Le comité central s'est réuni à trois reprises durant l'année 2010. Deux fois à Cernier et l'autre à Saint-Légier (VD). Il a traité, à ces occasions, non seulement toutes les affaires courantes de l'Union romande, mais également les autres événements de l'année et les grandes manifestations à venir.

Ces trois séances ont été jugées suffisantes pour traiter les divers points concernant la marche courante des affaires. De plus, les moyens informatiques et techniques permettent maintenant de travailler à distance et d'avoir une efficacité importante.

2. Séance du comité central de l'ASTF

Dans mon rapport de 2010 je disais concernant les finances de l'ASTF :

« J'ai l'impression que nous sommes au bord du gué et qu'aucune mesure n'est actuellement prise par la Direction centrale et cela je le regrette vivement. Malheureusement, ce problème financier va certainement encore nous occuper une grande partie de l'année 2010 et péjorera les relations et toute ouverture aux projets futurs. » Malheureusement, je n'avais pas tort !

Tout le monde connaît ou a eu connaissance des problèmes de liquidités ou de trésorerie de l'ASTF et je peux vous dire que ce problème financier a occupé une très grande partie de l'année 2010 et a péjoré les relations internes au comité central de l'ASTF et toute ouverture à des projets futurs. Nous avons passé plus de temps à essayer de régler les problèmes financiers et les problèmes relationnels que des questions fondamentales de notre activité de base le fifre et le tambour. Après plusieurs séances, parfois extraordinaires, et des heures de discussions des solutions ont pu être dégagées, les comptes de l'ASTF régularisés avec un déficit abyssal et une situation financière que l'on peut maintenant qualifier de stabilisée. Comme mentionné, il y a eu non seulement les problèmes financiers, mais également une volonté d'un groupe de personnes de faire démissionner le Président en fonction, qui à mon sens n'avait pas démerité, mais avait effectivement fait une erreur en dépensant de l'argent que l'ASTF n'avait pas encore. J'ai toujours dit que le Président central d'alors avait mon soutien, pour autant que les problèmes de liquidités avec le partenaire se règlent rapidement. Autrement des mesures d'économies concrètes devaient être prises au niveau des budgets, de la gestion générale et des dépenses en particulier. Cela valait-il vraiment une telle démarche, celle d'aller jusqu'à faire démissionner une personne ? Je n'en suis pas si sûr ! Deux régions de Suisse alémanique ont décidé de tout faire pour que le changement soit effectif et cela fût le cas. Je pense que maintenant la page est tournée, que la nouvelle équipe du comité central élue lors de la dernière assemblée des délégué-e-s de l'ASTF va faire repartir la « machine » et surtout ressouder les liens avec les associations régionales. Je souhaite plein succès à son nouveau Président Oliver Fischer et son équipe.

3. La fête fédérale d'Interlaken – 2010

Nous avons vécu, je pense la fête de tous les superlatifs. En effet, ayant suivi les coulisses de cette fête lors des comptes rendus du Président d'organisation, j'ai ressenti une grande maîtrise managériale et une gestion entrepreneuriale, mais en respectant les traditions et les valeurs. Tout était fait pour que les participants se sentent bien et puissent concourir dans les meilleures conditions. La fête fût belle, je pense que pour ceux qui y étaient, ils peuvent le confirmer. Si le soleil avait été de la partie, nous aurions eu la cerise sur le gâteau. Bravo aux organisateurs d'Interlaken ! Nous leur avons adressés une lettre de félicitations. Je voudrais également féliciter les sociétés romandes qui y ont participé et pour leurs prestations et les résultats.

4. Assemblée des délégués 2010 de l'ASTF à Interlaken

Cette réunion au niveau fédéral a été très formelle et a permis de régler des points statutaires et élire un nouveau comité central. Dans ce cadre, Monsieur Pascal GREZET, secrétaire romand ASTF a terminé

son mandat après de nombreuses années passées au sein de cette institution et surtout pour le bien de toutes les sociétés romandes par ses traductions vivement appréciées. Ces deux dernières années il a été très sollicité par les divers problèmes de l'ASTF et par la fête fédérale. Grâce à lui, les romands ont eu tous les documents de l'ASTF en français et je peux vous dire que les années 2008-2009-2010 n'ont pas été de tout repos, avec des assemblées extraordinaires, la fête fédérale et d'autres documents d'information de la centrale à traduire souvent dans les 24 heures. Pascal, tu as accepté de rejoindre le comité de l'UR, mais cette fois en tant que membre, je te suis très reconnaissant de cette décision. Nous aurons l'occasion de te remercier de manière tangible pour toutes ces années ASTF lors de la prochaine fête romande qui aura lieu dans ton Canton. Un grand merci Pascal pour tout le travail effectué durant ces années pour le bien de nos sociétés. Pour rappel, la place est actuellement vacante. Bien que la tâche de trouver un secrétaire français soit de la responsabilité du comité central de l'ASTF, il est dans l'intérêt de notre association de trouver un successeur à Pascal Grezet. Qu'on se le dise au sein de nos sociétés !

Lors de cette assemblée, l'URSTFC a pu présenter et honorer deux nouveaux membres d'honneur ASTF soit : Monsieur Martial GUMY et Monsieur Jean CHAPPAZ, dont il n'est pas nécessaire de présenter ce jour un argumentaire quant à tel choix ! Leurs actes et dévouement au sein de l'UR sont difficile à citer tellement ils sont denses et nombreux. Je voudrais encore une fois les féliciter pour cette nomination. Lors de la prochaine assemblée des délégués, l'URSTFC aura déjà un candidat tout désigné pour devenir membre d'honneur, il s'agit de Pascal GREZET dont nous venons de relater son parcours.

5. La fête romande de 2011 à Cernier

Tant le comité central que la commission technique et de musique suivent activement la préparation de cette fête. Le 9 avril 2010, le comité central s'est rendu sur place pour visiter les divers lieux de la fête. Nous recevons régulièrement les comptes-rendus des séances et je dois dire que là aussi il y a un comité d'organisation présidé par Gianni Bernasconi et qui fait un travail remarquable pour nous recevoir en septembre prochain. Le Président d'organisation nous fera le point de la situation lors de son intervention. Je profite pour lui transmettre ainsi qu'à son comité nos remerciements profonds pour tout le travail effectué pour le bien du tambour et du fifre.

6. La formation des moniteurs – subventions de la Loterie romande

A mon sens l'une des tâches principales de l'Union romande est de mettre à disposition des sociétés des concepts de formation pour les jeunes et pour les personnes qui les encadrent, soit les moniteurs. L'Union romande organise plusieurs cours dans l'année et nous verrons en fin d'assemblée que les fruits sont récoltés, peut-être pas aussi nombreux que nous aurions voulu. En effet, une volée va recevoir son diplôme en fin d'assemblée. Ces cours sont financés pour une très grande part par l'UR et nous avons des fonds pour ces activités. En parallèle, durant des années nous avons demandé que ces cours puissent être subventionnés par loterie romande. Lors de notre demande de subventions de 2010, l'on nous a fait savoir que nous avions un fonds de Fr. 20'000.—non utilisé pour ces activités et que les règles de la loterie romande ne permettait pas un subventionnement pour ce type d'activités. Nous avons été très surpris et l'avons fait savoir aux instances cantonales. Mais elles sont restées sur leurs positions réglementaires et elles nous ont fait savoir que les subventions versées précédemment n'avaient pas été effectuées selon les principes réglementaires de la loterie romande.

Notre association a changé de siège social par le fait du changement de Président et nous avons perdu une subvention. Fondamentalement, cela ne met nullement en danger les finances de l'UR, mais nécessite que nous appliquions strictement les règles de la loterie romande en matière de financement de nos cours et de les mettre en adéquation avec les demande de cette institution. Notre trésorier reviendra sur ce point.

7. Des considérations et informations me touchant à titre personnel

Lorsque j'ai accepté de reprendre la Présidence de l'URSTFC de mon prédécesseur Martial GUMY, j'avais à l'esprit les moments extraordinaires que j'avais passés lors des fêtes ou des rencontres tant au niveau romand qu'au niveau Suisse. Il y avait une idée une démarche commune : le plaisir de jouer du tambour, du fifre ou du clairon. Il est vrai que c'était dans les années 1985-1995 – il y a plus de 20 ans.

Je pensais naïvement que rien n'avait changé ! Bien que l'on m'avait mis au courant quelques semaines avant la reprise de la Présidence des problèmes récurrents d'un montant de sponsoring de Fr. 200'000.— non encore parvenu dans les caisses de l'ASTF, je me disais que cela allait certainement s'arranger. Comme les choses s'arrangeaient facilement à l'époque, il n'y avait pas de raisons de se faire trop de soucis. Car à l'époque il y avait un lien convivial et moral entre les gens. Mais une fois dans le vif du sujet, je constate que ce lien fort n'existe plus et que ce dossier est à risque voire dangereux. Les informations à ma disposition n'étaient que la pointe de l'iceberg. Je n'ai pas pour habitude de me défiler devant les difficultés et j'ai participé activement à redresser la situation de l'ASTF du point de vue comptable et financier. Cela n'a pas suffi et à chaque séance du comité central de l'ASTF, les attaques sur la gestion du comité Directeur allaient en s'accroissant jusqu'à l'assemblée générale extraordinaire du 13 juin 2009. A cette assemblée, la confiance a été retirée au comité central par les délégué-e-s. Ce fût pour moi un moment terrible d'être catalogué d'incapable, alors que je n'avais rien à voir dans toute cette gestion. Etant membre de plusieurs conseils de fondation dans le cadre professionnel, c'est la première fois de ma vie que j'ai eu le sentiment d'être trainé dans la boue injustement. Je ne désire pas relater tous les faits qui sont survenus après-coup. Ce que je peux vous dire c'est que même avec une situation financière difficile de l'ASTF, des projets coûteux étaient tout de même présentés et planifiés sans que le financement en soit assuré. Ensuite, j'ai fait l'objet d'attaques personnelles de membres de l'URSTFC sur ma manière de présider et mes compétences dans la gestion des dossiers. Je pardonne à ces personnes, car je pense qu'elles ne savaient pas ce qui se tramait dans les coulisses !

Compte tenu de ce qui précède, tout ceci m'amène à vous dire que je ne me représenterai pas pour un nouveau mandat. Je ne garderai aucune amertume et aucun ressenti négatif, car j'aime le tambour et le fifre et je vais retourner dans le rang. Je serai à disposition pour d'autres charges, pour mettre la main à la pâte pour l'organisation de manifestation, mais la charge de Président central de l'URSTFC je la laisse à un ou une autre. Nous y reviendrons lors du point 4 de l'ordre du jour. J'aimerais tout de même terminer ce rapport par une touche positive et surtout relever le travail de beaucoup de personnes au sein de l'UR. Un grand merci à la commission technique et musicale pour l'important travail de mise sur pied des divers cours de formation et autres outils pour développer inlassablement l'art du tambour et du fifre. Un remerciement particulier aux membres du comité central pour leur soutien et leur travail.

En finalité, vous remercier vous, chers délégué-e-s des sociétés, chers membres d'honneur et chers invités pour l'excellent travail effectué dans vos sociétés. Je sais que cela n'est pas toujours facile, mais je suis convaincu que de remettre tout le temps l'ouvrage sur le métier nous permettra ensemble d'en retirer encore et toujours de plus grandes satisfactions. Je vous remercie.

b) du Trésorier

Le président donne la parole à Eddy Trincherini, trésorier, qui présente les comptes de l'exercice 2010. Ont trouvé aux Produits : Fr. 10'669,65, aux Charges : Fr. 12'948,80 ce qui fait ressortir un déficit d'exercice de Fr. 2'279,15.

Le Fond de formation a un solde de Fr. 15'225,90.

La fortune après report de la perte d'exercice s'élève à Fr. 39'640,70.

Eric Kunz remercie Eddy Trincherini pour la tenue claire et précise des comptes de l'URSTFC

c) des vérificateurs des comptes

Le président donne la parole à un représentant des **F. & T. de l'Ancien Comté "La Gruvia"**, pour la lecture du rapport de vérification. Eric remercie les vérificateurs des comptes de leur travail. Aucun complément d'information n'étant demandé, les comptes sont approuvés à l'unanimité des votants et la commission de vérification est relevée de son mandat.

d) du chef de la Commission tambours

La parole est donnée à Didier Laurent, chef de la Commission tambours

Je tiens à remercier tous mes collègues des commissions musicales pour leur dévouement et leur disponibilité tout au long de l'année pour le monde de la musique, mes remerciements vont aussi au comité central pour son soutien et son appui pour nos activités diverses. Et bien sûr à vous chers délégués, qui faites vivre vos sociétés et notre monde du fifre, du tambour et du clairon. L'année 2010 a été bien remplie pour les commissions musicales. Je laisserai Nadia retransmettre les activités fifres dans son rapport qui suivra. Pour les tambours, il y a eu l'organisation de la journée d'inspection et de drill pour les futurs tambours militaires en début d'été. (pour mémoire, cinq jeunes se sont présentés aux examens et ils ont tous réussi, bravo à eux). Il y a eu également la fin d'un tournoi pour les cours de moniteur où là également une forte représentation des romands a obtenu leur certificat final. Bravo à tous. En juin dernier a eu lieu sous la pluie la fête fédérale d'Interlaken qui a permis à de nombreux candidats et candidates romands de se mettre en évidence, bravo à toutes les sections et à tous les individuels de votre participation et pour vos brillants résultats.

La préparation du programme de Cernier 2011 où là nous avons effectué dernièrement une petite modification pour les catégories S2 et S3, donc pour les concernés, je vous invite à revisiter le programme sur le site internet. La modification est qu'aux deux postes de jury, on peut jouer soit une marche, soit une composition. La fin d'année a été marquée par l'organisation enfin d'un cours instrumentaux. Première édition pour l'URSTFC, dont une vingtaine de jeunes y ont participé. Après ce cours, nous avons constaté que le concept actuel tel que présenté ne correspond pas à notre fédération et nous sommes en train d'étudier une version à la mode de chez-nous, pour permettre à tous ces jeunes de pouvoir progresser. Nous avons quand même organisé des examens le 29 janvier dernier où 21 jeunes se sont présentés et 3 d'entre eux ont réussi l'examen de niveau intermédiaire et 9 autres au niveau inférieur. (je demande aux responsables des 5 sociétés représentées lors de cet examen de bien vouloir passer vers moi après l'assemblée pour recevoir l'enveloppe avec les fiches d'examens de leurs jeunes. Il s'agit des sociétés de Sierre, Vétroz, Conthey, Nyon et Morges).

Ces deux dernières années nous avons essayé de faire un cours complet mais faute de candidats, on a dû annuler les deux fois. (je pense que si un cours avait pu avoir lieu, on aurait pu éviter plusieurs échecs samedi dernier ; car il y a eu 43% d'examens non réussis). Alors nous comptons sur vous pour que le prochain cours puisse avoir lieu avec de nombreux candidats, c'est pour le bien de vos sociétés et pour vos membres. Merci

2011 va être une grande année avec l'organisation de la fête romande de Cernier. Nous remercions déjà les organisateurs pour tout leur engagement pour que cette fête reste à jamais gravée dans nos mémoires. Chers délégués nous comptons sur vous pour inscrire un maximum de concurrents et bien sûr de respecter les délais d'inscription. Pour cette année au niveau du programme, il est prévu la journée d'inspection et de drill au début de l'été. L'organisation du cours de jury ASTF à Fribourg en collaboration avec la CT ASTF.

Je vous rappelle également que cet été, aura lieu le camp des jeunes de l'association suisse des tambours et fifres du 23 juillet au 3 août 2011. Je vous prie de bien vouloir regarder sur le site pour les délais d'inscription. Comme déjà annoncé plusieurs fois, pour moi, ça sera ma dernière année au sein des commissions musicales de l'URSTFC et pour cela nous sommes en train de prendre contact avec plusieurs personnes pour venir compléter les commissions musicales en amenant du sang neuf et de nouvelles expériences. Nous espérons vous les présenter à la prochaine assemblée des délégués en février 2012. Je vous souhaite à toute et à tous une excellente année 2011.

e) de la cheffe de la commission fifres

La parole est donnée à Nadia Crausaz, cheffe de la Commission fifres

Cette année, mon rapport sera un peu particulier. J'ai décidé de représenter notre parcours par des chiffres, des nombres pour les puristes. Et pour ceux qui me connaissent, je n'exagère jamais... sauf quand j'exagère...

26 participants pour les premiers cours instrumentaux, il y a quatre ans.

3 journées de cours de moniteurs en 2010.

1000 heures de corrections, mails et téléphones.

10 participants à l'examen.

10 diplômés aujourd'hui. Et oui, nous voilà au terme de cette grande épopée. Félicitations et bravo pour tout votre travail, votre motivation et votre enthousiasme. Marc-Antoine, Stéphanie, Sandrine, Valérie, Marc, Julie, Camille, Vanessa, Anne-Sophie et Fabien, je suis très fière d'avoir pu vivre tout cela avec vous. Merci. Rendez-vous tout à l'heure avec Oli, puis à l'apéro bien sûr. Soyez convaincu également du service après-vente de la CT, vous connaissez nos numéros. Un merci tout particulier à Philipp Rüttsche pour nous avoir offert une partie de ses compétences.

Les chiffres disais-je donc.

1 ou 2 forums pour 2011-2012, notamment avec un compositeur talentueux, à voir...

0, enfin... presque pas, ou trop peu, d'inscriptions individuelles fifres aux différents concours.

1 fête fédérale, Interlaken. Magnifique région, beaucoup de pluie et de grands souvenirs musicaux et amicaux. Bravo pour les différents résultats, notamment l'excellente prestation de Dominique Vallat-Pont.

1 fête romande, Cernier! Endroit placé tout à fait au centre... d'intérêt du tambour et du fifre au mois de septembre. Tout le monde a trouvé le chemin pour aujourd'hui alors plus de raison de ne pas y participer. Je vous y attends et me réjouis d'avance.

1 camp des jeunes de l'ASTF du 23 juillet au 3 août 2011.

1 journée particulière pour moi aujourd'hui, avec un clin d'œil à mon Papi fraîchement décoré et notre Poucey national, enfin, fédéral.

1 Commission musicale. Merci à Michel, mon collègue qui a pris un petit coup de vieux depuis quelques jours et qui a fait un super travail lors des différentes journées. Merci au plus fifre des tambours, ou au plus tambour des fifres, c'est selon, mon précieux Olivier Jaques. Merci à mon cher Didier, son écoute et son soutien si précieux. Et merci aux 4 tambours, Christophe, Stephan, Frédo et Nicolas.

1 Comité, qui nous soutient dans tout ce que nous entreprenons et qui nous représente à travers la Suisse. Une merci particulier à Eric qui voit l'eau au lac, comme on dit.

Des chiffres disais-je!

48 lignes pour écrire ce rapport, un record!

1000 plaisirs et amitiés, autour du fifre et du tambour...

Très belle journée

La parole est donnée à Oli Fischer et Lionel Renaud:

Ils nous présentent le nouveau comité central et font un tour d'horizon des activités de celui-ci.

- Intensification de la communication interne et externe,
- La préparation de la 2^{ème} fête fédérale des jeunes à Savièse en 2012.
- La tenue du camp de jeunes 2011 du 23 juillet au 2 août à Lenzbourg,
- Soutien des associations régionales, institutions et associations musicales suisses.
- Augmenter les ventes du shop,
- Contrôles strictes des finances et réduction des coûts administratifs.
- Fête fédérale 2014 du 19 au 22 juin à Frauenfeld,

4. Admissions - Démissions - Mutations

Nous n'avons reçu aucune démission.

Nous avons reçu la demande d'admission suivante :

Le "Noble Contingent des Grenadiers Fribourgeois" La parole est donnée au Vice-commandant Michel Auderset qui fait un historique de sa société.

Celle-ci est élue par acclamation.

L'URSTFC comptera en 2011: **36 sociétés.**

5. Fixations**a) de la finance d'entrée**

Aucun changement, elle reste à Fr. 100.--

b) des cotisations

Aucun changement, elles restent à Fr. 5.-- par membre de plus de 16 ans.

c) des forfaits FRTFC et FRJTFC

Aucun changement, ils restent à Fr. 3'000.-- et Fr. 2'000.--

6. Elections**a) du président central**

La parole est donnée à Eric Favre, vice-président de l'URSTFC qui remercie le président et demande à l'assemblée de l'élire par acclamation.

Eric Kunz est reconduit à la présidence de l'URSTFC jusqu'en 2012.

b) des membres du comité

Eric Favre, vice-président; François Niederhauser, secrétaire général; Eddy Trincherini, trésorier sont candidats à une nouvelle élection. L'AD les reconduit par acclamation pour une nouvelle période. Eric remercie Pascal Grezet, secrétaire Il remercie l'AD de la confiance témoignée au comité de l'UR et félicite de cette réélection et les remercient de leur engagement et de leur motivation à la cause de l'Union romande.

c) du chef de la commission tambours

Didier Laurent, chef de la commission tambour. Il est réélu par acclamation.

d) de la cheffe de la commission fifres et clairons

Nadia Crausaz, cheffe de la commission fifre et clairon. Elle est réélue par acclamation.

e) des membres des commissions musicales

Pour cette élection, tous les membres se mettent à disposition pour une nouvelle période. Il s'agit, pour les tambours, de Christophe Crausaz, Nicolas Cuerel, Frédéric Brasey, Stefan Stempfel, et Olivier Jaques, dévoué et efficace secrétaire des CM/URSTFC. L'AD les réélit par acclamation.

Pour les fifres Michel Pedrazolli. Les membres des commissions musicales sont félicités de leur élection et remerciés de leur disponibilité et de l'excellent travail réalisé.

e) des vérificateurs des comptes

Les **Tambours des Cadets de Genève** étant au terme de leur mandat, c'est au tour, selon la liste des sociétés de l'UR, des **Tambours du Chablais** qui accepte ce mandat. La commission sera donc composée des sociétés suivantes :

**Tambours de Conthey
Fifres et Tambours de l'Ancien Comté "La Gruvia"
Tambours du Chablais, Monthey**

7. Propositions**a) du comité**

Aucune proposition.

b) des sections

Aucune proposition émanant des sections n'étant parvenue dans les délais au comité, ce point est clos.

8. Rapport intermédiaire de la 19^e Fête romande Cernier 2011

La parole est donnée à Gianni Bernasconi qui fait une super présentation de Cernier. Comme vous le voyez la fête est sur les rails. Eric au nom de l'URSTFC remercie les membres du comité d'organisation pour leur engagement et leur dévouement à la mise sur pied de cette fête. Comme déjà mentionné, il est persuadé que, même si cette fête aura lieu en septembre...une nouveauté...elle aura un écho très favorable tant des sociétés romandes que des sociétés des autres régions de la Suisse. Nous y travaillerons ensemble.

9. Candidature pour la 10^{ème} Fête romande des jeunes 2013

Eric demande s'il y a une société qui se présente. Se n'est pas le cas donc Eric demande l'autorisation de déléguer au CC l'attribution de la fête.

10. Candidature pour la 20^{ème} Fête romande 2015

Une candidature viendra vraisemblablement de Genève

11. Fixation de la prochaine assemblée des délégués de l'UR en 2012

La société L'Echo des Bois, La Joux-Le Crêt s'est portée candidate à l'organisation de la prochaine assemblée des délégués. Elle se déroulera le 4 février 2012 à La Joux. Et le contrôle des comptes le 3 février 2012.

12. Nomination des vétérans

La parole est donnée à Andreas Friedli, trésorier de l'Union des vétérans qui excuse le président Erich Purro qui se trouve en vacances, Merci pour l'invitation. Notre prochaine assemblée des vétérans aura lieu les samedi et dimanche 14 et 15 mai 2011 à Morat.. A cette occasion merci pour la coopération excellente avec votre président Eric Kunz et au revoir à nos prochaines assemblées. Eric remercie Andreas de ses aimables paroles et de ses informations et lui demande de bien vouloir se préparer pour la cérémonie de remise des distinctions aux vétérans.

Les personnes ci-dessous nommées montent sur le podium afin de recevoir leur médaille ou la barrette.

20 ans

Duc-Pont Régine, Fifres et tambours Sierrois
Enz Christian et Freymond Alain, Merula Lausanne
Rodari Thivent Fifres et tambours de Nyon
Rufer Jacques, Diabolo Cossonay
Clément Jean-Pierre, Fifres et tambours Zaehringia

30 ans

Clément Jean-Pierre, Fifres et tambours Zaehringia
Dupasquier Raphaël, La Gruvia
De Rahm Charles et Stutz Christophe, Merula Lausanne

Bravo et félicitations à toutes ces personnes méritantes

13. Honorariat

Le comité n'a aucune proposition à faire.

14. Divers

Nadia Crausaz et Oliver Fischer :
Procèdent à la remise des diplômes de moniteurs fifres

François Niederhauser :
Remercie les sociétés qui ont fait leur boulot sur l'ASA et signale que nous avons eu les félicitations de l'ASTF concernant le nombre de sociétés inscrites. Mais il fait quand même une remarque que si nous avons des félicitations il ne faut pas s'endormir sur nos lauriers. A bon entendeur.

Claude Blessing :
Il n'aime pas que l'on utilise le terme de Clique car la définition est "groupe de mauvais garçons".

Didier Laurent :
Signale qu'il faut absolument trouver une société pour la fête des jeunes qui a une importance énorme.

Ismael Viaccoz :
Intervient concernant l'ASA et demande si l'on décide que cette base de données devienne notre référence. Une discussion s'ensuit qui fait ressortir divers avis. Un vote est demandé par plusieurs sociétés et celui-ci est favorable à ce que l'ASA soit notre base de référence. Il est convenu que les mises à jour doivent être faites jusqu'au 28 février 2011.

Conclusion

Avant de conclure cette assemblée le président central tient à remercier, les délégués, membres d'honneur et invités de l'intérêt qu'ils ont porté aux délibérations de ce jour.
Chaleureux merci aux Tambours de l'Union instrumentale de Cernier pour l'organisation de cette journée.

Merci à la Commune de Cernier pour l'apéritif qui nous sera servi à l'issue des débats.

Je vous souhaite plein succès à vous et à vos sociétés respectives et me réjouis d'ores et déjà de vous rencontrer lors d'une prochaine occasion.

Eric Kunz remercie l'AD de son attention et déclare l'assemblée générale des délégués de l'Union Romande des Sociétés de Tambours, Fifres et Clairons 2011 close à 12h00

Le secrétaire aux protocoles
François Niederhauser